



Monsieur Fernand ETGEN
Président
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juillet 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural** au sujet **du bilan du plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques.**

Le Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques, qui a été présenté fin 2017, a l'objectif de parvenir à une utilisation des produits phytopharmaceutiques compatible avec le développement durable.

Parmi les objectifs généraux poursuivis par le plan figurent la réduction de l'utilisation de 50% des produits phytopharmaceutiques jusqu'en 2030, la réduction de 30% des « big movers » (les produits phytopharmaceutiques les plus dangereux ou les plus utilisés) jusqu'en 2025 ou encore la mise en place d'indicateurs de suivi de quantités de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques ainsi que de leur utilisation. Le plan inclut également 25 mesures spécifiques qui doivent être mises en place afin d'atteindre les objectifs du plan.

Dans sa réponse à ma question parlementaire n°1813, le Ministre de l'Agriculture de l'époque a annoncé qu'un réexamen du plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques aura lieu en 2021 pour être achevé en 2022. Selon la présentation du plan national, le bilan serait tiré sur base d'indicateurs fixés et de données récoltées.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Quel est l'état d'avancement de l'analyse de la mise en œuvre du plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques ? Quel est le calendrier prévu et quelles sont les différentes étapes y relatives ?**
2. **Monsieur le Ministre envisage-t-il mener ou a-t-il mené une consultation du public et/ou des parties prenantes pour l'évaluation du plan d'action**

national et pour l'identification de mesures additionnelles ou d'adaptations du plan ? Si une telle consultation a eu lieu, Monsieur le Ministre peut-il résumer les principales revendications issues de cette dernière ?

- 3. Dans la mesure où le bilan a d'ores et déjà été tiré, Monsieur le Ministre peut-il en partager les principaux constats ?**
- 4. Quelles adaptations du plan d'action national sont actuellement envisagées ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Benoy', written over a horizontal line.

François Benoy
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural à la question parlementaire n°6482 de l'honorable Député François Benoy

1. Quel est l'état d'avancement de l'analyse de la mise en œuvre du plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques ? Quel est le calendrier prévu et quelles sont les différentes étapes y relatives ?

Un état des lieux des objectifs et mesures prévues par le plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques (PAN PPP) a été réalisé par le groupe de travail interministériel pour le suivi de la mise en œuvre du PAN PPP et transmis au Conseil de Gouvernement. Dans sa réunion du 15 juillet 2022, le Conseil de Gouvernement a décidé de continuer la mise en œuvre du PAN PPP dans sa forme actuelle.

2. Monsieur le Ministre envisage-t-il mener ou a-t-il mené une consultation du public et/ou des parties prenantes pour l'évaluation du plan d'action national et pour l'identification de mesures additionnelles ou d'adaptations du plan ? Si une telle consultation a eu lieu, Monsieur le Ministre peut-il résumer les principales revendications issues de cette dernière ?

Etant donné qu'il a été décidé de continuer la mise en œuvre du PAN PPP dans sa forme actuelle, il n'est actuellement pas prévu d'organiser une consultation du public.

3. Dans la mesure où le bilan a d'ores et déjà été tiré, Monsieur le Ministre peut-il en partager les principaux constats ?

Les principaux constats sont :

- les objectifs généraux établis par le PAN PPP sont toujours d'actualité
- selon les dernières statistiques officielles disponibles, entre 2017 /2018 et 2019/2020 il y a eu une réduction de 10,2% pour les substances actives « big movers » et de 9,4% pour la totalité des substances actives.

15 des 25 mesures spécifiques prévues par le PAN PPP sont finalisées respectivement réalisées en continu, 7 sont en cours d'exécution, 1 mesure a dû être abandonnée, 1 mesure est en attente d'être relancée et 1 mesure est en cours d'élaboration.

4. Quelles adaptations du plan d'action national sont actuellement envisagées ?

Cf. question 1.

Luxembourg, le 21 juillet 2022

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

(s.) Claude HAAGEN